

	☀	☁	🌧
MER 30	15	6	---
	23	51	---
JEU 31	14	6	---
	20	30	---
VEN 01	13	0	---
	24	0	---
SAM 02	14	0	---
	28	0	---
DIM 03	16	0	---
	27	3	---
LUN 04	16	0	---
	26	10	---

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les stades ont rapidement progressé ce week end, le vent et les températures ont permis une pousse rapide. Nous trouvons des Gamay, Merlot et Loin de l'Oeil à 20-40% de la floraison.

Le vent de ce week-end a provoqué de nombreux dégâts de casse de rameaux. Nous observons aussi des dégâts sur bouts de grappes, liés aux passages de grêle datant d'une dizaine de jours.

Les pluies de ces deux derniers sont très hétérogènes : Castanet 40mm, Montans 17mm, Cadalen 22mm, Lisle-sur-tarn 7 mm, et 12 mm sur les côteaux.

MILDIU

Analyse de risque



Observation au vignoble :

Sortie de tâches sur feuilles sur Loin de l'Oeil, Merlot, Mauzac et Gamay, et ponctuellement sur grappes sur Loin de l' Oeil et Gamay. Soyez vigilants dans les prochains jours et observez vos parcelles.

Modélisation :

Des contaminations de masse ont eu lieu sur tous les secteur ayant pris plus de 20mm. Il suffit de 4mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Préconisations

Strictement préventifs :

* *Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)*

* *LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) Biocontrôle + contact*

* *Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), CMR*

* *Mildicut, Ysayo, cyazofamide/disodium phosphonate, 4,5L/ha (3 applications max)*

* *Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha, (1 application max)*

Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24h qui suivent la pluie :

* *Eperon pépité, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max) CMR, ZNT 50m*

* *Capri WG, béalaxyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, (3 applications max) CMR*

* *Fantic F, kiralaxyl/fofpel, 2kg/ha, (2 applications max) CMR*

* *Amphore F pépité, mandipropamide/fofpel, 2,5L/ha, (2 applications max) CMR*

* *Ampexio, mandipropamide/zoxamide 0,5kg/ha, (1 application max)*

* *Idaho, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha, (3 applications) CMR*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 80% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

A retenir

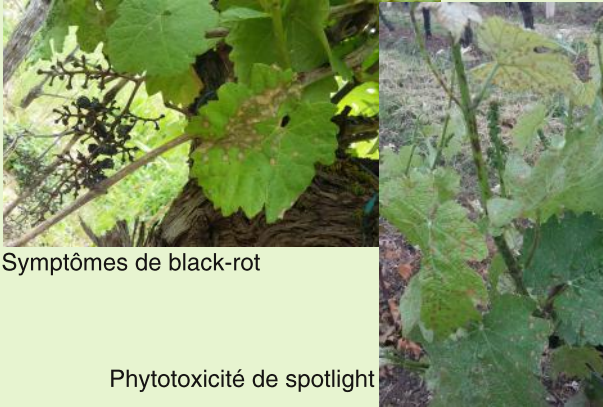
Sortie de tâches, dès 4mm des contaminations sont prévues.

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations :

Le nombre de tâches de Black Rot évoluent peu depuis la semaine dernière, par contre elles ont fructifié dans la semaine (attaque importante, surtout sur les tailles rases). Sur les parcelles en conduite classique il n'y a pas d'attaque généralisée.



Symptômes de black-rot

Phytotoxicité de spotlight

Analyse de risque :

Des contaminations sont possibles avec les pluies prévues. Attention aux repiquages liés à la rosée matinale sur les parcelles touchées.

Préconisations

Privilégiez la polyvalence des produits.

* Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**

* Eperon pépite, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha, (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

* Capri WG, bénomyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, (3 applications max) **CMR**

* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

* Ecrin pro, fenbuconazole, 1,5L/ha, (2 applications max)

* Formose, Mayandra, tébuconazole, resp. 0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) **CMR**

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha, (2 applications max)

* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha. Les produits à base de fosétyl et de métirame ont une action secondaire sur le black-rot.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Les conditions météo sont favorables

OIDIUM

Analyse de risque

Observations :

Pas de symptôme à ce jour.

Préconisations

Nous sommes sur la période sensible de la floraison.

Intervenir sur l'ensemble des parcelles :

Famille des IDM : recommandation 2 applications /an

* Rocca, Dynali, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)

* Milord, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

* Ecrin pro, fenbuconazole; 1,5L/ha (2 app. max)

* Formose, Mayandra, tébuconazole, resp.

0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) **CMR**

* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)

Famille des SDHI : recommandation 2 applications /an

* Luna Xtend, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha

* Yaris, fluxapyroxad, 0,15L/ha

Famille des benzophénones : recommandation 2 applications /an

* Vivando, métrafénone, 0,2L/ha

* Pyrioviti, pyriofenone, 0,3L/ha **CMR**

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protection jusqu'au stade fermeture de grappe

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol est terminé. Les premières larves et glomérules sont observées. Des comptages sont à prévoir sur les parcelles sensibles et à historique.

Préconisations

Le seuil de nuisibilité de la G2 se situe à 50 à 80 glomérules pour 100 grappes.

Aucun traitement n'est à envisager si vous n'êtes pas au seuil.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Faire des comptages

CICADELLE VERTE

Analyse de risque

Observations :

Des larves sont observées. Le niveau de population est faible : 8 à 15% des feuilles occupées. Des adultes continuent de voler.

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100

feuilles. Aucun traitement n'est à envisager si vous n'êtes pas au seuil.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves

A retenir

Observez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Les 1ères éclosions ont eu lieu dans la cage d'émergence mais on n'observe pas encore de larves au vignoble.

Préconisations

Les dates seront précisées ultérieurement mais on s'orientera vers un T1 autour du 20 juin (date non officielle)

DIVERS

Botrytis : présence de symptômes sur feuilles dus au printemps pluvieux. Quelques grappes sont aussi impactées.



Cigarier : De nombreux cigares sont visibles sur les vignes mais sont sans incidence.



Carences : De nombreuses carences sont observées : chlorose ferrique, carence en potasse et quelques carences magnésiennes (attention de bien lire les notices des foliaires employés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de floraison).

Court noué : symptômes sur Gamay et Duras.

Escargots : des dégâts très ponctuels, mais qui peuvent être importants.

CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Prochain bulletin le 5 juin 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

